



LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL ACCORDE 7 275 750 \$ À 276 ORGANISMES ARTISTIQUES

Montréal, le 30 juin 2010 – Le Conseil des arts de Montréal annonce le versement de 7 275 750 \$ en subventions à 276 organismes artistiques montréalais. 82 % de cette somme, soit 5 935 000 \$, a été attribué en subventions au fonctionnement pluriannuel, le reste se partageant entre les subventions au fonctionnement annuel, au projet ou au projet spécial.

L'aide au fonctionnement annuelle de 835 250 \$ est octroyée à 59 organismes, incluant dix accueils (Créations Musicales François Richard, Jazz Services, KINO, Manon fait de la danse, Les Escales improbables, les revues Contre-jour, L'inconvénient et Zinc, les Productions Ondinnok et le Théâtre du Grand Jour). L'aide ponctuelle pour différents projets a totalisé 350 000 \$ et a été accordée à 57 organismes. Pour les projets internationaux, le programme des Échanges culturels a bénéficié à cinq organismes (18 000 \$). Parmi eux, quinze bénéficient d'un premier soutien du Conseil : artificiel.net, Bande artistique, le Centre culturel des arts de la rue (Eastern Bloc), le Chœur St-Laurent, la Coop vidéo de Montréal, la Corporation Wapikoni mobile, les Festivals Fantasia et Spasm, L'activité, Mayday (Mélanie Demers), les Productions Arts & Soul, SideMart Theatrical Grocery, le Théâtre à l'envers, le Théâtre de Musique Ancienne (Daniel Taylor) et le Trio Hochelaga.

Six organismes ont aussi profité du volet de parrainage fiscal en recueillant un total de 28 790 \$ auprès de différents donateurs privés. (TOHU, la Cité des arts du cirque, la Compagnie La Otra Orilla, le Festival du Jamais Lu, l'Ensemble QAT, Opéra/Théâtre Vox Populi et Singulier pluriel).

Notons aussi, la création d'un nouveau secteur, lieux de diffusion, festivals et événements pluridisciplinaires qui réunit les organismes de diffusion pour permettre une meilleure compréhension des enjeux spécifiques dans l'évaluation de leurs demandes.

L'assemblée a également approuvé les subventions versées dans le cadre du Soutien des pratiques émergentes, où neuf organismes se sont partagé 100 000 \$. Rappelons que c'est la dernière année de ce programme, qui vise à encourager l'innovation dans les arts, une initiative réalisée en collaboration avec la Conférence régionale des élus et le Conseil des arts et des lettres du Québec. Le jury a accordé une subvention aux organismes suivants : Elektra (ACREQ), Articiel.net, Productions indéfinies, le Centre d'art et de diffusion Clark, Daniel Léveillé danse (Stéphane Gladyszewski), Ekumen, le Centre de recherche en arts interdisciplinaires, Dare-Dare et le Théâtre Le Pont Bridge (voir le communiqué : www.artsmontreal.org/fichiers/comm/cmqspe2010.pdf).

.../2

C'est lors de leur assemblée du 8 juin 2010 que les membres du Conseil des arts de Montréal ont accordé les subventions à la suite des recommandations des Comités d'évaluation qui avaient analysé les 373 demandes totalisant 10 367 269 \$.

La liste détaillée des organismes subventionnés en 2010 est disponible sur notre site Internet : www.artsmontreal.org/ann_cours.php.

Répartitions par secteurs :

Arts du cirque, arts numériques, nouvelles pratiques artistiques et diversité	428 500 \$	6%
Arts visuels	1 112 000 \$	15%
Cinéma/vidéo	310 500 \$	4%
Danse	1 247 500 \$	17%
Littérature	303 000 \$	4%
Musique	1 742 250 \$	24%
Théâtre	2 132 000 \$	29%
	7 275 750 \$	100%